



AÉROPORTS DE PARIS

Communiqué de Presse La CGT Aéroports de Paris

Privatisation d'Aéroports de Paris : Les salariés se font entendre face à Bruno Le Maire

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire est venu au siège social d'Aéroports de Paris annoncer au Comité Exécutif, puis en conférence de presse, que la privatisation d'A.D.P. a été décidée dans le cadre de la loi PACTE.

Le Ministre a été interpellé dès son arrivée par les délégués des organisations syndicales qui ont manifesté leur vive opposition au projet de privatisation. Sous la pression des représentants des salariés mécontents, le directeur de cabinet du Ministre et le directeur exécutif d'Aéroports de Paris ont reçu une délégation de délégués syndicaux.

A l'issue de cet entretien, le ministère confirme vouloir modifier le statut juridique d'ADP pour pouvoir céder tout ou partie des actifs de l'Etat. Ainsi, les intérêts de la Nation dans le secteur du transport aérien seraient sacrifiés au profit d'une vision purement comptable et libérale.

Après sa présentation au Conseil des Ministres le 18 juin, le dossier sera renvoyé au débat parlementaire à la rentrée de septembre.

La CGT a dénoncé l'absence de projet industriel et stratégique dans le plan du gouvernement avec un risque élevé de sous-investissement dans le système aéroportuaire francilien et de destructions des milliers d'emplois qui y sont associés.

Les salariés sont attachés à la maîtrise publique des Aéroports et à ses missions de Service Public.

Nous avons obtenu une rencontre le 20 juin après-midi à Bercy, au cours de laquelle seront abordées les revendications portées par la CGT.

Le 13 juin 2018,